

Cathédrale de Chartres

(81, 1979)

Déclaration rétrospective de valeur universelle exceptionnelle

Synthèse

But d'un pèlerinage dédié à la Vierge qui attirait les foules de tout l'Occident, la cathédrale Notre-Dame de Chartres est une des œuvres les plus authentiques et les plus achevées de l'architecture religieuse du début du 13^{ème} siècle. Par l'unité de son architecture et de sa décoration, fruit des recherches du premier âge gothique, par son influence considérable sur l'art du Moyen Âge chrétien, la cathédrale de Chartres apparaît comme un jalon essentiel de l'histoire de l'architecture médiévale. Le remarquable ensemble de vitraux, la statuaire monumentale des 12^{ème} et 13^{ème} siècles et le décor peint miraculeusement préservé des ravages des hommes et du temps, font de Chartres l'un des exemples les plus admirables et les mieux conservés de l'art gothique.

Critères

critère (i) : Construite assez rapidement et presque d'un seul jet, la cathédrale de Chartres constitue, par l'unité de son architecture et de son décor vitré, sculpté et peint, l'expression totale et achevée d'un des aspects les plus caractéristiques de l'art du Moyen Age.

critère (ii) : La cathédrale de Chartres a exercé une influence considérable sur le développement de l'art gothique en France et hors de France. Les architectes des cathédrales de Reims, d'Amiens et de Beauvais n'ont fait qu'enrichir le schéma fondamental chartrain, qui a été imité jusqu'à Cologne en Allemagne, à Westminster en Angleterre et à Leon en Espagne. Dans le domaine du vitrail, l'atelier chartrain a rayonné largement jusqu'à Bourges, Sens, Le Mans, Tours, Poitiers, Rouen, Canterbury, par essaimage ou diffusion des œuvres.

critère (iv) : La cathédrale de Chartres est à la fois un symbole et un édifice-type : l'exemple le plus éclairant que l'on puisse choisir pour élucider la réalité culturelle, sociale et esthétique de la cathédrale gothique.

Intégrité

Edifiée en l'espace d'un quart de siècle, la cathédrale de Chartres a été considérée comme un modèle dès l'époque de sa construction, en raison de la nouveauté et de la perfection des partis techniques et esthétiques qui y furent adoptés. L'église basse du 11^{ème} siècle, dédiée à l'accueil des pèlerins, a déterminé les dimensions monumentales de l'édifice. La façade ouest du 12^{ème} siècle, la nef et le chœur, reconstruits à partir de 1194, réalisaient pour la première fois une forme architecturale qui devait être largement utilisée tout au long du 13^{ème} siècle.

Le décor sculpté (portails et éléments du jubé) offre un panorama complet du style gothique. La cathédrale a également conservé de remarquables vitraux du milieu du 12^{ème} siècle ainsi que la presque totalité de son décor homogène de verrières qui constitue le plus grand ensemble de vitraux de la première moitié du 13^{ème} siècle. Enfin, les restaurations intérieures ont révélé le décor peint du 13^{ème} siècle, constitué d'un faux appareil de pierre presque intégralement conservé.

Des adjonctions tardives de la fin de l'époque gothique (chapelle Vendôme, flèche nord-ouest, pavillon de l'horloge), de la Renaissance (clôture du chœur), de l'époque classique (aménagement du chœur de Victor Louis), de l'époque industrielle (charpente métallique d'Émile Martin) et contemporaine (création de vitraux) ajoutent quelques notes précieuses à l'édifice sans en altérer la pureté.

La cathédrale de Chartres occupe une position remarquable dans la plaine de la Beauce. Sa silhouette, observable à plus de 25 km aux alentours, constitue un signal particulièrement marquant dans le paysage. Véritable point de convergence affirmant de manière emblématique la relation exceptionnelle qu'entretient l'oeuvre architecturale avec le site qui l'entoure, cette perception de la cathédrale "entre ciel et terre" a été évoquée par de nombreux artistes et écrivains illustres.

Authenticité

L'ensemble est pour ainsi dire intact et d'une grande authenticité.

Protection et gestion

Propriété de l'Etat, la cathédrale de Chartres est classée en totalité au titre des monuments historiques depuis 1862. Elle bénéficie, à ce titre, des soins de conservation financés et directement mis en œuvre par le ministère de la Culture. Ses abords immédiats sont protégés par un secteur sauvegardé dont la gestion est assurée par l'Etat et la ville de Chartres. Légalement affectée au culte catholique, la cathédrale de Chartres ne peut être détournée de cet usage.

L'inscription de la dimension paysagère de la cathédrale dans les outils de planification territoriale seront développées à l'occasion de l'élaboration du plan de gestion.